

Communiqué Fédération Nationale de Mourides de France N°11052020



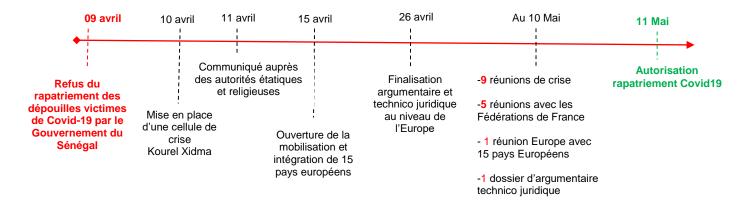


France le 11 Mai 2020

OBJET: Autorisation de rapatriement vers le Sénégal des dépouilles de personnes décédées à l'étranger du COVID-19.

Nous rendons d'abord grâce à Dieu et formulons nos prières les plus respectueuses au Prophète Muhammad PSL. Nous réitérons également notre allégeance à Serigne Touba Khadim Rassoul et formulons nos prières au Khalife Général Serigne Mountakha MBACKE à qui nous souhaitons une très bonne santé et une très longue vie.

Voici ci-dessous l'évolution de la situation après <u>1 mois</u> de mobilisation des mourides à travers l'Europe pour permettre le rapatriement des dépouilles victimes de Covid-19 vers le Sénégal.



La Fédération Nationale des Mourides de France, en collaboration avec les Fédérations de Dahiras d'Europe, tient à remercier tous les mourides pour leur mobilisation sans faille ayant permis cette réussite. Oui, il est maintenant possible de rapatrier les personnes décédées du COVID-19 vers le Sénégal.

Nous avons une pensée très forte à l'endroit de nos frères et sœurs mbokk talibés décédés des suites du Covid-19 et inhumés actuellement en Europe.

Pour les familles qui le souhaitent, nous mettrons également tout en œuvre pour leur permettre le rapatriement futur des dépouilles vers le Sénégal dans le respect de la réglementation et des principes religieux.

Nous remercions toutes les fédérations régionales et Dahiras qui ont mis en place une grande chaine de solidarité afin d'aider financièrement, psychologiquement, juridiquement et socialement les personnes en situation de précarité.

Nous remercions également les autorités religieuses et étatiques qui nous ont aidées de près ou de loin à atteindre notre objectif.

Le Président de la FNMF

A. B. Thiam

Fédération Nationale des Mourides de France Association N° W691085891

Email: coordonnateur@toubafrance.fr